

Entretenez les tombes de vos proches à distance

REPLAY - Plusieurs entreprises proposent un service d'entretien à distance des tombes de vos proches grâce aux nouvelles technologies.

⏪ La page de l'émission : Innovations week-end

PAR SOPHIE JOUSSELLIN | PUBLIÉ LE 30/10/2016 À 08:50

On peut désormais entretenir les tombes de ses proches à distance grâce à des entreprises qui ont compris que souvent les sépultures sont loin de nous et qu'il n'est pas toujours facile de les embellir, d'en prendre soin. Il s'agit de commander à distance l'entretien des tombes et de pouvoir vérifier que le travail est fait depuis son smartphone ou son ordinateur.

L'entreprise [En Sa Mémoire](#) vient de lancer une application et le principe est assez simple : vous passez commande depuis votre smartphone de la prestation que vous souhaitez réaliser - soit ponctuelle, soit plusieurs fois dans l'année, jusqu'à 24 donc 2 par mois - et à partir de ce moment, un jardinier du souvenir va entretenir la tombe de vos ancêtres. L'entreprise couvre les 43000 cimetières français.

Chaque prestation comprend le nettoyage de la tombe et des ornements ainsi que le fleurissement avec des plantes naturelles. Quand l'opération est terminée, vous recevez sur votre smartphone la photo de la tombe avant et après la prestation.

Une intervention ponctuelle revient à 135 euros.. Si vous choisissez l'abonnement pour 4 prestations par an vous payez au total 324 euros, soit 27 euros par mois.

Ce secteur de l'entretien de tombes bien que nouveau est déjà touché par ce qu'on appelle l'ubérisation. La start-up [Memory for ever](#) met en relation des personnes qui souhaitent faire entretenir une tombe avec des particuliers qui se proposent de le faire. Ils se contactent via un site Internet. Dans ce cas, les prestations (nettoyage et fleurissement) ne sont pas réalisées par des professionnels. Une photo est envoyée à la fin de l'intervention.

La prestation occasionnelle revient à 65 euros. Pour 4 nettoyages et fleurissements par an, la facture est de 240 euros, soit 20 euros par mois.

